

□ Émile : « Traumatisme facial » : peut-être la famille mais... □ aussi un automobiliste ? Non ?

écrit par Jacques Martinez | 30 mars 2025

Le JDD



SOCIÉTÉ

«De nombreux passages très gênants» : les parents de Thomas «bouleversés» par un livre-enquête sur le drame de Crépol

Quinze mois après la mort de Thomas, tué au couteau à Crépol, ses parents s'insurgent contre un livre-enquête, écrit par trois journalistes, qu'ils jugent partial et irrespectueux.

Audrey Senecal

28/03/2025 à 09:37, Mis à jour le 28/03/2025 à 09:55



JEAN-LUC BLACHON PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE D'AIX-EN-PROVENCE

ÉMILE : "LES VÊTEMENTS ET LES OSSEMENTS ONT ÉTÉ DÉPLACÉS"

Le petit Émile Soleil, disparu le 8 juillet 2023, a subi, selon le procureur de la République d'Aix-en-Provence, Jean-Luc Blachon, « un traumatisme facial violent ». Lorsque je l'ai entendu jeudi dernier en direct sur CNews **(1)**, une raison m'est venue en tête, en une fraction de seconde :

□« *Le pauvre gamin a été heurté par une voiture et le conducteur a emporté le gamin grièvement blessé voire décédé...* »

□Eh bien non, personne n'a évoqué cette hypothèse qui, pourtant, me semblait des plus probables lorsque j'ai entendu le procureur révéler un « traumatisme facial violent ». Mon hypothèse n'a jamais été évoquée alors que je n'ai pas dû être le seul à y penser... imaginant le gamin, perdu, traversant une route en forêt! Sortant de derrière un tronc d'arbre ou un fourré, peut-être pour faire signe au conducteur ? Mais celui-ci surpris par une telle présence n'a pas eu le temps de stopper net heurtant l'enfant lui occasionnant un « traumatisme facial violent » avec son capot ou une de ses ailes ??? Dans ce cas, pour quelles raisons n'aurait-il pas appelé les secours ?

Là, les raisons peuvent être multiples voire innombrables : qu'il soit en état d'ivresse, en défaut de permis de conduire ou, le pire, d'assurance... Ou encore un récidiviste en délits routiers ou de n'importe quel délit passé... Mais non, mon hypothèse que nombre de personnes doivent partager, n'a jamais été évoquée ! Pas même par ce procureur : après ma « fraction de seconde de réflexion », j'ai été étonné que ce magistrat n'évoque pas cette possibilité ! Ni mes confrères journalistes lors de leurs questions en fin de conférence.

**Car quelle hypothèse fut évoquée ? Et la seule ! La...
FAMILLE !!!**

Cette famille refermée sur elle-même, dominée par un « chef » auquel nombre de mes confrères ont donné ce pouvoir remontant à l'époque romaine, celui du « Pater familial » ayant droit de vie et de... mort sur tous les membres de son clan !

Et pour quelle raison ce grand-père d'Émile a-t-il été affublé d'une telle réputation ? Simplement, pour certains de mes confrères, parce que ce grand-père est « catholique » ! Pire « catholique intégriste » ! Donc, pour eux, qu'il soit intraitable dans le domaine de l'éducation des plus jeunes du « clan »... pardon de « son » clan et donc capable d'être l'auteur, sur ce petit-fils qu'il chérissait, d'un « traumatisme facial violent » ! Et cela ne peut être que LA SEULE raison ayant entraîné le décès de cet enfant !

Inutile donc, dans ce cas, d'aller évoquer un accident routier occasionné par un conducteur passant par là ?

Il vaut mieux rester sur l'hypothèse familiale qui, elle, du moins pour certains de mes confrères, coche le maximum de cases pour le camp des Français « plutôt à droite » ! C'est donc parfait !

Car imaginez que l'auteur de cet accident soit un conducteur quelconque et que celui-ci ne coche pas un

minimum de cases pour le classer « extrrrrêm'-drroit' »...
Comme l'ont fait Jean-Michel Décugis, Pauline Guéna et Marc Leplongeon pour la mort en 2023 de Thomas à Crépol : pour ce trio, ce n'est qu'un « banal fait divers » dû à d'autres « jeunes venus d'ailleurs » porteurs 24h/24 d'un « couteau » pour « se défendre » face à une majorité de... « Blancs hostiles » !

□Si, donc, pour Émile, il serait gênant que l'éventuel auteur du « traumatisme facial violent » ne coche pas - comme le grand-père- de case politiquement à droite ! Mais, bien au contraire, des cases plutôt à gauche...□-je tiens à le préciser : je n'ai aucune information sur cet éventuel conducteur. Ce n'est là qu'une supposition...-

Oui, ah, si ces cases plaçaient plutôt cet automobiliste dans le camp si sacré de la gauche ! □D'où l'intérêt pour mes confrères de préférer la piste familiale, comme pour le trio Décugis/Guéna/Leplongeon défendant les meurtriers de Thomas : leur livre -dont j'ai... oublié le titre- a anéanti les parents de Thomas, outrés d'une telle version, surtout avant le procès, « victimisant » les agresseurs de leur enfant !

□Comme, personnellement, je suis outré que la piste familiale soit la seule version concernant la mort d'Émile...

À moins qu'il ne s'agisse d'une manoeuvre des enquêteurs ne voulant pas alerter un éventuel automobiliste ?

Jacques MARTINEZ, journaliste, □à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...□

-(1) CNews : extrait de la conférence de presse du procureur :□
<https://www.cnews.fr/france/2025-03-27/en-direct-mort-demile-les-vetements-et-les-ossements-ont-ete-transportes-sur-le>